

L'Eau média

Bulletin de liaison du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

De retour après un bref temps d'arrêt !

Russell Gilbert, président

president@cobaric.qc.ca

Après un temps d'arrêt au cours de la période estivale, en raison du départ de notre responsable des communications pour relever de nouveaux défis professionnels, je suis particulièrement fier de vous présenter notre bulletin de liaison qui s'est trouvé un nom. Il s'agit de «L'Eau média».

Au cours des derniers mois, deux sujets importants ont retenu notre attention, soit le redécoupage du Québec méridional en zones de gestion intégrée et le projet de loi 92. Malheureusement, ces deux projets ont dû être mis de côté en raison des élections provinciales. Nous espérons que le (la) futur (e) ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, donnera suite à ces dossiers le plus rapidement possible.

De notre côté, de nombreux projets sont en cours d'élaboration pour les prochaines années. Notamment, un projet de mise en valeur du ruisseau d'Ardoise à Saint-Georges a été déposé auprès de la Fondation de la Faune du Québec, et nous préparons la phase II de la caractérisation des eaux souterraines du bassin versant (secteur de la Haute-Chaudière : de Saint-Georges au Lac-Mégantic). Nous espérons obtenir le financement nécessaire à la réalisation de ces deux projets.

Bien sûr, nos activités régulières se poursuivent. Nous prévoyons déposer une version améliorée de notre Plan directeur de l'eau auprès du MDDEP d'ici la fin de l'année et les actions relatives aux cyanobactéries continuent, bien qu'elles soient un peu moins nombreuses en cette période de l'année. Nous envisageons également entreprendre une démarche de planification stratégique dans les mois à venir.

Mentionnons finalement que notre coordonnatrice, Madame Annie Ouellet, est de retour à la suite d'un congé de maternité et que nous sommes actuellement en train de recruter pour combler le poste de chargé de projets et des communications. Vous pourrez faire la connaissance de la personne choisie lors de notre prochaine publication.

Bonne lecture !

Résultat du concours « Trouve un nom au bulletin de liaison du COBARIC »

Le concours, qui s'est déroulé du 15 avril au 16 mai 2008, a permis de recueillir une quarantaine de suggestions d'élèves du primaire pour donner un nom au bulletin de liaison du Comité. En tout, près de 129 écoles réparties dans quatre commissions scolaires ont été invitées à participer au concours.

Le COBARIC est fier d'annoncer le nom retenu pour son bulletin de liaison : **L'Eau média**. Le conseil d'administration du COBARIC a voté pour le nom qu'il préférerait parmi les suggestions reçues. Le grand gagnant est Nicolas Mayrand de Sainte-Marie. Celui-ci s'est mérité le grand prix, un tour d'avion au-dessus du bassin versant de la rivière Chaudière sur les ailes de Grondair avec cinq de ses amis. Béatrice Poulin, Mariane Bolduc, Lory Munger et Cassandra Poulin ont gagné des lecteurs MP3 d'une valeur de 100 \$ chacun.



Source : COBARIC

Apparaissent sur la photo (gauche à droite) MM. Jean-Christophe Veilleux (Grondair), Nicolas Mayrand (gagant), Russell Gilbert (COBARIC), Michel Roy (Fédération des caisses Desjardins)

Nous tenons à remercier notre principal commanditaire La Fédération des caisses Desjardins du Québec pour leur participation à ce concours.

Communiqué : <http://www.cobaric.qc.ca/concours/bulletin.htm>

Distribution gratuite de 12 000 arbres aux riverains du bassin versant de la Chaudière

Le 7 juin 2008, le COBARIC a tenu une journée de distribution d'arbres pour huit lacs du bassin versant de la rivière Chaudière. Ces lacs étaient les suivants : lac aux Abénaquis, lac aux Cygnes, lac Drolet, lac Fortin, lac des Îles, lac Mégantic, lac Raquette et lac Trois-miles. Cette activité visait à renaturaliser les bandes riveraines des lacs et des cours d'eau pour stabiliser les berges et créer une barrière naturelle contre le lessivage du phosphore, source nutritive des algues bleu-vert. Il est à noter que les arbres étaient fournis par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. À l'échelle du bassin versant, différentes essences de feuillus et de résineux étaient disponibles.

Le COBARIC remercie l'ensemble de ses partenaires, municipalités et associations de riverains, qui ont participé et collaboré activement à cette activité.



Source : Image Clipart

Communiqué : <http://www.cobaric.qc.ca/documents/Communiquedistributionarbres2008vf.pdf>

Plan d'intervention : http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/plan_intervention_2007-2017.pdf

L'ACTION CONCERTÉE, MOT D'ORDRE DU PREMIER FORUM SUR LES CYANOBACTERIES EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le 27 juin 2008, tout près d'une centaine de participants se sont réunis à la cache à Maxime afin de discuter des pistes de solutions pouvant être apportées afin de lutter contre la problématique des cyanobactéries. Ce forum, une organisation conjointe du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) et les organismes de bassin versant de la région de la Chaudière-Appalaches, dont le COBARIC, visait à mobiliser les acteurs de la région sur la problématique des algues bleu-vert, à développer des partenariats et favoriser le réseautage, de même que de favoriser l'échange d'expériences.

Au terme de ce forum, un constat s'impose : celui de la nécessité de travailler ensemble pour lutter contre les cyanobactéries. Les intervenants qui se sont succédés ont insisté sur cette nécessité, que ce soit pour la gestion intégrée de la ressource eau, les bandes riveraines, la capacité de support des lacs et l'entretien des installations septiques. Les organisateurs rappellent que l'événement était écoresponsable. Les organismes de bassin versant de la Chaudière-Appalaches ont compensé les 850 kg de gaz à effet de serre équivalent CO₂ émis pour se rendre au forum par la plantation de plus de 40 000 arbres et arbustes, pour un bilan carbone zéro. Également, les déchets de tables ont été confiés aux Composts du Québec, une filiale de GSI.

Ce forum a été rendu possible grâce à la contribution financière du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Soulignons que la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et Innergex ont été des partenaires majeurs de l'événement.

Communiqué : <http://www.cobaric.qc.ca/documents/CommuniqueForum2.pdf>

Le Saviez-vous ?

Les cyanobactéries peuvent survivre en hiver à des conditions difficiles, sous forme de colonies «dormantes» dans les sédiments. Ces cyanobactéries en hibernation constituent alors une source potentielle d'algues bleu-vert qui pourront se développer lors de la saison de croissance suivante. Cette capacité biologique explique pourquoi, à partir du moment où un plan d'eau est colonisé par les cyanobactéries, les fleurs d'eau se succèdent généralement tant et aussi longtemps que les conditions leurs sont favorables. La quantité totale de colonies disponibles pour se développer au printemps dépend de plusieurs facteurs tels que le nombre de colonies accumulées dans les sédiments, le taux de survie de ces colonies et l'apparition de conditions favorables pour initier la phase de croissance. Quant à la production de toxines par les cyanobactéries durant l'hiver dans les lacs du Québec, elle est peu probable étant donné la faible température de l'eau et les conditions lumineuses réduites sous le couvert de glace.

Source : http://www.inrs-ete.quebec.ca/doc/Cyanobacteries_revue_litterature_vulgarisee.pdf



Source : <http://seaus.free.fr/spip.php?article164>

Carrefour des activités

Aucune activité n'a été répertoriée actuellement.

Faites-nous part d'une nouvelle ou d'une activité liée à l'eau et qui se déroule sur le territoire du bassin versant :

cobaric@cobaric.qc.ca

Principaux lacs du bassin versant touchés par les cyanobactéries en 2008

- Lac des Trois-Miles, municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton
- Lac Mégantic, municipalité de Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis
- Lac Fortin, municipalité de Saint-Alfred et Saint-Victor
- Lac sans toponyme (rivière Bélair), municipalité de Sainte-Marie

Pour nous joindre

Commentaires généraux (COBARIC) :

700, rue Notre-Dame Nord, suite D
Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9
Téléphone: 418 389-0476
Télécopieur: 418 387-7060
Courriel: cobaric@cobaric.qc.ca

Rédaction :

Stéphanie Bouchard
Téléphone: 418 389-0476
Télécopieur: 418 387-7060
Courriel: sbouchard@cobaric.qc.ca